



Conseil économique et social

Distr. générale
7 août 2023
Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Europe

Comité des transports intérieurs

Groupe de travail des transports routiers

118^e session

Genève, 17-19 octobre 2023

Point 7) c) i) de l'ordre du jour provisoire

Activités présentant un intérêt pour le Groupe de travail :

**Activités d'organes de la Commission économique
pour l'Europe et d'autres organismes de l'ONU :**

Activités en rapport avec le CTI

Projet de plan d'action de la Commission économique pour l'Europe pour la sécurité routière 2023-2030

Note du secrétariat

Le Comité des transports intérieurs (CTI) a invité ses groupes de travail concernés à soumettre au secrétariat, au cours de l'année 2023, des contributions au plan d'action révisé de la Commission économique pour l'Europe pour la sécurité routière 2023-2030, figurant dans le document ECE/TRANS/2023/7, qui soient pertinentes au regard de leurs travaux et de leurs attributions. Pour aider le Groupe de travail des transports routiers (SC.1), le secrétariat a fait des suggestions sur le pilier relatif à la sûreté des routes (partie D) dans l'annexe du document ECE/TRANS/2023/7, qui sont reproduites dans le présent document. Le SC.1 est également invité à faire des suggestions sur le pilier portant sur la sécurité des usagers (partie B), en particulier en ce qui concerne l'Accord européen relatif au travail des équipages des véhicules effectuant des transports internationaux par route (accord AETR).



Annexe

Domaines d'action

A. Gestion de la sécurité routière

Instruments en vigueur :

- a) Conventions ou accords des Nations Unies : néant
- b) Résolutions : néant
- c) Recommandations :
Recommandations du Comité des transports intérieurs pour l'amélioration des systèmes nationaux de sécurité routière
- d) Outils des Nations Unies en matière de sécurité routière :
Étude de performance en matière de sécurité routière
Évaluation des systèmes de sécurité routière (ECE/TRANS/2020/10)
SafeFITS

Résultats des recherches

Contribution des groupes de travail :

.....
.....

- a) Lacunes

Contribution des groupes de travail :

.....
.....

- b) Éléments manquants

Propositions du secrétariat :

Modification nécessaire des Indicateurs de performance en matière de sécurité routière

Contribution des groupes de travail :

.....
.....

- c) Nouveaux instruments juridiques

Propositions du secrétariat :

Nouvelle convention sur la gestion de la sécurité routière

Contribution des groupes de travail :

.....
.....

Renforcement des capacités

Contribution des groupes de travail :

.....

a) Supports de formation

Contribution des groupes de travail :

.....

b) Critères de compétence

Contribution des groupes de travail :

.....

c) Formations

Contribution des groupes de travail :

.....

Suivi

Propositions du secrétariat :

Rapports de l’OMS sur la sécurité routière

Statistiques nationales sur la sécurité routière

Contribution des groupes de travail :

.....

a) Indicateurs

Propositions du secrétariat :

Nombre de décès dans des accidents de la circulation (morts pour 100 000 habitants)

Nombre de blessés dans des accidents de la circulation (blessés graves (MAS3) pour 100 000 habitants)

Contribution des groupes de travail :

.....

B. Sécurité des usagers

Instruments existants :

a) Conventions des Nations Unies :

- Convention de 1968 sur la circulation routière
- Convention de 1968 sur la signalisation routière
- Accord de 1957 relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

- Accord européen de 1970 relatif au travail des équipages des véhicules effectuant des transports internationaux par route (AETR)
- b) Résolutions
 - Résolution d'ensemble sur la circulation routière
 - Résolution d'ensemble sur la signalisation routière
 - Résolution sur le déploiement de véhicules hautement et entièrement automatisés dans la circulation routière
- c) Recommandations

Résultats des recherches

Contribution des groupes de travail :

.....
.....

- a) Lacunes

Propositions du secrétariat :

AETR de 1970

 Limite géographique

 Centré sur l'Union européenne (certificat racine délivré uniquement par la Commission européenne)

Contribution des groupes de travail :

.....
.....

- b) Éléments manquants

Propositions du secrétariat :

Convention de 1968 sur la circulation routière

 Aptitude physique et mentale des conducteurs

 Formation du conducteur et examen de conduite

 Système d'assurance qualité (AQ) pour l'examen de conduite, avec exigences s'appliquant aux examinateurs

AETR de 1970

 Système d'AQ pour le contrôle des temps de conduite et de repos (sur la route et dans les entreprises), avec exigences s'appliquant aux inspecteurs

Contribution des groupes de travail :

.....
.....

- c) Modifications nécessaires :

Propositions du secrétariat :

AETR de 1970

 Transformation en accord mondial ou évolution vers une recommandation mondiale pour tous les conducteurs de véhicules à moteur

Contribution des groupes de travail :

.....
.....

- d) Nouveaux instruments juridiques

Propositions du secrétariat :

Instrument relatif à l'utilisation en toute sécurité des véhicules automatisés dans la circulation routière

Contribution des groupes de travail :

.....
.....

Renforcement des capacités

Contribution des groupes de travail :

.....
.....

- a) Supports de formation

Contribution des groupes de travail :

.....
.....

- b) Critères de compétence

Contribution des groupes de travail :

.....
.....

- c) Formations

Contribution des groupes de travail :

.....
.....

Suivi

Contribution des groupes de travail :

.....
.....

- a) Indicateurs

Propositions du secrétariat :

AETR de 1970

 Pourcentage de journées de travail contrôlées par an

 Nombre d'infractions graves pour 1 000 journées de travail contrôlées

Contribution des groupes de travail :

.....
.....

C. Sûreté des véhicules

Instruments existants :

- a) Conventions ou accords des Nations Unies :
 - Convention de 1968 sur la circulation routière – dispositions concernant l’admission dans la circulation via un système d’immatriculation
 - Accord de 1958 concernant l’adoption de Règlements techniques harmonisés de l’ONU applicables aux véhicules à roues et aux équipements et pièces susceptibles d’être montés ou utilisés sur les véhicules à roues et les conditions de reconnaissance réciproque des homologations délivrées conformément à ces Règlements (révision 3)
 - Accord de 1997 concernant l’adoption de conditions uniformes applicables au contrôle technique périodique des véhicules à roues et la reconnaissance réciproque des contrôles
 - L’Accord de 1998 concernant l’établissement de règlements techniques mondiaux applicables aux véhicules à roues, ainsi qu’aux équipements et pièces qui peuvent être montés ou utilisés sur les véhicules à roues
 - Accord de 1957 relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
- b) Résolutions
 - R.E.3 Résolution d’ensemble sur la construction des véhicules
 - R.E.5 Résolution d’ensemble sur une spécification commune des catégories de sources lumineuses
 - R.E.6 Résolution d’ensemble sur les exigences relatives au matériel d’essai, aux qualifications et à la formation des inspecteurs et à la supervision des centres d’essai
 - R.E.1 Résolution d’ensemble sur la circulation routière
 - Résolution mutuelle n° 1 de l’Accord de 1958 et de l’Accord de 1998 sur la description et le fonctionnement des instruments et des dispositifs d’essai servant à évaluer la conformité des véhicules à roues, des équipements et des pièces aux prescriptions techniques énoncées dans les Règlements et les Règlements techniques mondiaux de l’ONU
 - Résolution mutuelle n° 2 de l’Accord de 1958 et de l’Accord de 1998 contenant des définitions des systèmes de propulsion des véhicules
 - Résolution spéciale n° 1 de l’Accord de 1998 sur les définitions communes des catégories, des masses et des dimensions des véhicules
- c) Recommandations
 - Programme mondial pour l’évaluation d’automobiles neuves

Résultats des recherches

Contribution des groupes de travail :

.....
.....

- a) Lacunes

Contribution des groupes de travail :

.....
.....

b) Éléments manquants

Propositions du secrétariat :

Accord de 1958

Nouveau Règlement ONU sur les systèmes de surveillance d'allure

Nouveau Règlement ONU sur la sécurité des enfants transportés par autobus et par autocar

Accord de 1997

Inspections des véhicules d'occasion à l'exportation ou à l'importation et échange de données sur les véhicules transférés entre pays ou régions

Nouvelle règle relative aux dispositions régissant les essais des systèmes actifs d'aide à la conduite (ADAS) ou les systèmes de conduite automatisée (ADS) lors des contrôles techniques périodiques (PTI)

Nouvelle règle relative aux informations spécifiques requises pour les essais des systèmes de sécurité commandés électroniquement et des systèmes de véhicules respectueux de l'environnement

Accord de 1998

Nouveau RTM ONU sur le comportement au choc

Nouveau RTM ONU sur les dispositifs de retenue pour enfants

Nouveau RTM ONU sur les casques de protection

Nouveau RTM ONU sur les freins

Nouveau RTM ONU sur la direction

Contribution des groupes de travail :

.....
.....

c) Modifications nécessaires :

Propositions du secrétariat :

Modifier les éléments correspondants des accords (Règlements), des conventions et des résolutions à des fins de cohérence

Contribution des groupes de travail :

.....
.....

d) Nouveaux instruments juridiques

Propositions du secrétariat :

Instrument énonçant des prescriptions minimales pour des véhicules neufs et d'occasion sûrs et propres concernant les pays à revenu faible et intermédiaire

Contribution des groupes de travail :

.....
.....

Renforcement des capacités

Contribution des groupes de travail :

.....
.....

- a) Supports de formation
Contribution des groupes de travail :
.....
.....
- b) Critères de compétence
Contribution des groupes de travail :
.....
.....
- c) Formations
Propositions du secrétariat :
Cours en ligne sur l'Accord de 1958
Contribution des groupes de travail :
.....
.....

Suivi

Contribution des groupes de travail :
.....
.....

- a) Indicateurs :
Propositions du secrétariat :
Accord de 1997 sur le contrôle technique périodique (PTI)
 - Nombre ou pourcentage de véhicules contrôlés par catégorie et par an
 - Pourcentage de véhicules contrôlés lors du contrôle technique et des contrôles routiers présentant des défauts dangereux, majeurs ou mineurs, par anAccords de 1958 et de 1998
 - Nombre de pays à revenu faible ou intermédiaire appliquant ou transposant le Règlement ONU n° 22/RTM ONU n° xx
 - Nombre de pays à revenu faible ou intermédiaire appliquant ou transposant le Règlement ONU n° 145 (ancrages ISOFIX)
 - Nombre de pays à revenu faible ou intermédiaire appliquant ou transposant les Règlements ONU n°s 44 et 129/RTM ONU n° xxContribution des groupes de travail :
.....
.....

D. Sûreté des routes

Instruments existants :

- a) Conventions ou accords des Nations Unies :
 - Convention de 1968 sur la signalisation routière
 - Accord européen de 1975 sur les grandes routes de trafic international

- Accord des routes internationales entre pays arabes de 2001
 - Accord intergouvernemental sur le Réseau routier asiatique de 2004
 - Accord intergouvernemental sur le réseau routier africain
 - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route de 1957
- b) Résolutions
- Résolutions d'ensemble des Nations Unies sur la circulation routière
 - Résolutions d'ensemble des Nations Unies sur la signalisation routière
- c) Recommandations
- Programme international d'évaluation des routes assorti de normes pour l'évaluation des routes et de normes pour la cartographie des risques
 - Recommandations techniques d'organisations mondiales telles que l'Association mondiale de la route (AIPCR)
 - Normes de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) en matière de construction et d'entretien des routes

Résultats des recherches

Contribution des groupes de travail :

.....

.....

a) Lacunes

Propositions du secrétariat :

Limitation géographique dans l'Accord européen sur les grandes routes de trafic international (AGR)

Contribution des groupes de travail :

Le SC.1 examine la question mentionnée ci-dessus depuis sa 115^e session, en octobre 2020. À sa 118^e session, en octobre 2023, il a décidé que [ajouter un texte rendant compte du résultat de la réunion].

.....

b) Éléments manquants

Propositions du secrétariat :

- Diagnostics de sécurité routière (routes et tunnels)
- Inspections de sécurité routière
- Prescriptions minimales relatives à l'entretien des routes
- Prescriptions minimales relatives à la signalisation et au marquage routier concernant les véhicules automatisés

Contribution des groupes de travail :

Inspections et diagnostics de sécurité routière – ce point est inscrit à l'ordre du jour du SC.1 depuis sa 117^e session (octobre 2022), au cours de laquelle la Lettonie a animé le débat et a souligné le rôle des inspections et des diagnostics de sécurité routière, qui font partie des outils permettant d'atteindre l'objectif d'une infrastructure sûre et de prévenir les accidents.

Le débat se poursuivra à la 118^e session du SC.1 (octobre 2023) avec une présentation par l'Ukraine de ses bonnes pratiques. En outre, les pays membres du projet d'autoroute transeuropéenne Nord-Sud (TEM) contribuent au débat en fournissant

dans un premier temps des informations sur les pratiques en matière d’inspections et de diagnostics de sécurité routière au sein du réseau TEM.

Le secrétariat a déjà soulevé la question de l’intérêt d’inclure l’évaluation des incidences sur la sécurité routière, les diagnostics de sécurité routière, la gestion de la sécurité du réseau routier et les inspections de sécurité dans l’annexe II de l’AGR, mais aucune Partie contractante n’a encore présenté de proposition d’amendement à ce sujet.

À sa 118^e session, en octobre 2023, le SC.1 a décidé que [ajouter un texte rendant compte du résultat de la réunion].

.....
c) Modifications nécessaires :

Contribution des groupes de travail :

.....
.....

d) Nouveaux instruments juridiques

Contribution des groupes de travail :

.....
.....

Renforcement des capacités

Contribution des groupes de travail :

.....
.....

a) Supports de formation

Contribution des groupes de travail :

.....
.....

b) Critères de compétence

Propositions du secrétariat :

Prescriptions relatives à l’AQ et à la certification pour les contrôleurs et les inspecteurs en matière de sécurité routière

Contribution des groupes de travail :

.....
.....

c) Formations

Contribution des groupes de travail :

.....
.....

Suivi

Contribution des groupes de travail :

.....
.....

a) Indicateurs

Propositions du secrétariat :

Nombre d'études de nouveaux projets de routes ou de tunnels par an

Nombre et longueur (en km) des routes existantes étudiées ou inspectées par an, par catégorie

Contribution des groupes de travail :

À sa 118^e session en octobre 2023, le SC.1 a décidé que [ajouter un texte rendant compte du résultat de la réunion].

.....

E. Efficacité des secours en cas d'accident

Instruments existants :

a) Conventions des Nations Unies :

Accord de 1958 – Règlements ONU concernant l'homologation de type des véhicules ; Règlement ONU n° 144 sur les systèmes d'appel d'urgence en cas d'accident

b) Résolutions

Résolutions d'ensemble sur la circulation routière des Nations Unies

c) Recommandations

Résultats des recherches

Contribution des groupes de travail :

.....

a) Lacunes

Contribution des groupes de travail :

.....

b) Éléments manquants

Contribution des groupes de travail :

.....

c) Modifications nécessaires :

Contribution des groupes de travail :

.....

d) Nouveaux instruments juridiques

Contribution des groupes de travail :

.....

Renforcement des capacités

Contribution des groupes de travail :

.....
.....

a) Supports de formation

Contribution des groupes de travail :

.....
.....

b) Critères de compétence

Contribution des groupes de travail :

.....
.....

c) Formations

Contribution des groupes de travail :

.....
.....

Suivi

Contribution des groupes de travail :

.....
.....

a) Indicateurs

Contribution des groupes de travail :

.....
.....
